

Tableau de performance ESG de BMO 2015



Voir les définitions au verso
 Pour en savoir plus : voir le Rapport sur la responsabilité
 environnementale, sociale et de gouvernance et
 la Déclaration annuelle 2015

Cible 2015¹ 2014¹ 2013¹

Environnement				
Financement du secteur de l'énergie renouvelable				
Financement par actions et par emprunts (en milliards de \$)		2,9	2,8	1,8 ²
Engagements de crédit (en milliards de \$)		2,5	2,3	1,7 ²
Empreinte écologique de nos activités				
Achats d'énergie renouvelable (MWh)	Augmentation de 5 % d'ici à 2016	115 186 ³	115 186 ³	115 197 ³
Émissions du domaine 1 (tCO ₂ e)	Réduction de 10 % d'ici à 2017 ⁴	À déterminer ⁵	26 041	24 227
Émissions du domaine 2 (tCO ₂ e)	Réduction de 10 % d'ici à 2017 ⁴	À déterminer ⁵	83 907	86 321
Émissions du domaine 3 (tCO ₂ e)	Réduction de 10 % d'ici à 2017 ⁴	À déterminer ⁵	115 212	112 225
Société				
Employés				
Diversité et inclusion				
Femmes à un poste de cadre dirigeant au Canada et aux États-Unis (%)▲	40 % d'ici à 2016	37,5	36	35 ⁶
Employés membres des minorités visibles au Canada (en % des postes de cadres supérieurs)▲	25 % d'ici à 2016	25,5	23	22
Personnes de couleur aux États-Unis (en % des postes de cadres supérieurs)▲	15 % d'ici à 2016 ⁷	12	9,8	7
Personnes handicapées au Canada (en % de l'effectif total)▲	3,8 % d'ici 2016	3,6	3,4	2,8
Employés autochtones au Canada (en % de l'effectif total)▲	1,5 % d'ici à 2016	1,3	1,3	1,3
Indice de mobilisation des employés (IME) (%)▲	86 % d'ici à 2016	81	80	78
Taux de roulement au Canada et aux États-Unis (%)▲		11,4 %	10,8 %	11,3 %
Investissement dans la collectivité				
Dons (en millions de \$)▲		56,9	57,7	56,0
Prêts à vocation sociale aux États-Unis (en millions de \$ US)		947,3	701,6	536,7
Investissements à vocation sociale aux États-Unis (en millions de \$ US)		222,6	177,6	178,9
Gouvernance				
Diversité du Conseil d'administration				
Femmes siégeant au Conseil d'administration (%)	1/3 au minimum ⁸	36,4	33,3	33,3
Conduite				
Formation en éthique (employés ayant terminé la formation, en %)▲	97 % ⁹	99,3	99,2	98,9
Amendes importantes ou sanctions pécuniaires ▲	Aucune	0	0	0
Rétroaction des clients				
Enquêtes relatives aux services bancaires de détail réalisées par le Bureau de l'ombudsman de BMO ▲		181	204	*
Enquêtes relatives aux services de gestion de patrimoine réalisées par le Bureau de l'ombudsman de BMO ▲		51	*	*

Légende

- Exercice (du 1^{er} novembre au 31 octobre)
- Année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre)
- Dans le cadre d'un contrat d'une durée de trois ans en vigueur depuis 2013
- Année de référence : 2012
- Accessible en ligne en juin 2016 à la page : Performance environnementale
- À l'exercice 2015, ce chiffre a été retraité afin que la portée de cet indicateur corresponde aux déclarations des exercices 2014 et 2015. Reportez-vous à la définition de *Femmes à un poste de cadre dirigeant* dans le Glossaire. Cette donnée n'a pas fait l'objet d'une vérification par KPMG.

- Objectif séparé établi pour les États-Unis en 2015.
- Des administrateurs indépendants
- Compte tenu du taux normal de roulement des employés, un taux d'achèvement de 97 % ou supérieur est considéré comme englobant 100 % du personnel (voir la définition de *Formation en éthique* dans le Glossaire)
- Assurance des données fournie par une organisation externe en 2015 (la déclaration d'assurance de KPMG se trouve dans le Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance 2015).
- Renseignements non publics

Achats d'énergie renouvelable

Désigne le total des certificats d'énergie renouvelable (CER) achetés pendant la période visée par le rapport, exprimé en mégawattheures (MWh). Au Canada, les CER représentent de l'énergie provenant d'installations éoliennes et d'installations hydroélectriques à faible impact ayant reçu une homologation et sont utilisés pour des succursales de détail situées en Ontario, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Aux États-Unis, les CER représentent de l'énergie provenant d'installations éoliennes. Tant au Canada qu'aux États-Unis, les CER sont retirés après achat par contrat juridique avec le fournisseur.

Amendes importantes ou sanctions pécuniaires

Désigne les amendes importantes qui ont été imposées à BMO par un organisme de réglementation pendant la période visée par le rapport. Une amende est dite « importante » quand sa valeur monétaire dépasse 500 000 \$ et qu'elle est imposée en raison de pratiques commerciales jugées contraires à l'éthique, de l'avis de l'organisme de réglementation. Les sanctions pécuniaires désignent les décisions interdisant à BMO de faire affaire sur certains territoires ou dans certaines gammes de produits.

Les amendes importantes ou sanctions pécuniaires ne comprennent pas les amendes et les sanctions imposées directement à des employés par les organismes de réglementation pour non-respect des règles de négociation lorsqu'il a été déterminé que les politiques et méthodes de BMO sont adéquates pour prévenir la non-conformité aux règles. C'est l'organisme de réglementation, qui fait enquête sur l'employé et l'organisation afin d'établir si l'organisation était au courant du comportement de l'employé et si elle était en mesure de l'empêcher au moyen de meilleures politiques et méthodes.

Cette mesure est déclarée pour les opérations de BMO en Amérique du Nord seulement. Elle ne comprend pas les amendes ou sanctions pécuniaires pour non-conformité aux lois et règlements en matière d'environnement.

Diversité

Renvoie à l'ensemble des caractéristiques démographiques, aptitudes, expériences et styles des employés de BMO. Voici les différentes catégories d'employés :

- femmes à un poste de cadre dirigeant – au Canada et aux États-Unis;
- membres des minorités visibles – au Canada (à un poste de cadre supérieur);
- personnes de couleur – aux États-Unis (à un poste de cadre supérieur);
- employés autochtones – au Canada (effectif total);
- employés handicapés – au Canada (effectif total).

Tous les employés actifs et les employés en absence rémunérée sont inclus dans les calculs. Données au 31 octobre.

Dons

Comprennent les dons enregistrés selon la comptabilité de caisse et les dons effectués dans le cadre du Programme de dons jumelés et du Programme de subventions aux organismes bénévoles. Ne comprennent pas les dons en nature, les commandites et les sommes amassées lors de collectes de fonds.

Émissions du domaine 1

Désigne les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) de sources que BMO possède ou contrôle. Les émissions totales du domaine 1 sont calculées conformément à la norme ISO 14064-1 et comprennent les émissions qui découlent de la combustion de combustibles dans des installations (p. ex., gaz naturel, mazout et autres) et du matériel de transport appartenant à l'organisation ainsi que de certaines substances appauvrissant la couche d'ozone. Cette définition du domaine 1 est conforme au protocole sur les GES; les émissions sont calculées à l'échelle de l'organisation et déclarées pour la période du 1^{er} novembre au 31 octobre.

Émissions du domaine 2

Désigne les émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) liées à la production d'électricité, de chauffage, de climatisation et de vapeur achetée par l'organisation pour sa consommation. Les émissions totales du domaine 2 de BMO couvrent nos activités à l'échelle mondiale et comprennent les émissions découlant de l'achat d'électricité non renouvelable et de vapeur pour utilisation dans les installations qui nous appartiennent. Cette définition du domaine 2 est conforme au protocole sur les GES; les émissions sont déclarées pour la période du 1^{er} novembre au 31 octobre.

Émissions du domaine 3

Désigne les émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) résultant de la combustion de combustibles aux installations louées par l'organisation (p. ex., gaz naturel, mazout et autres combustibles), ou associées à l'électricité non renouvelable et à la vapeur achetées pour les installations louées par l'organisation, aux déplacements des employés (en avion, en auto ou en train – seulement en Amérique du Nord), ainsi qu'aux déchets mis en décharge (seulement en Amérique du Nord). Les émissions totales du domaine 3 sont calculées conformément à la norme ISO 14064-1. Cette définition du domaine 3 est conforme au protocole sur les GES; les émissions sont déclarées pour la période du 1^{er} novembre au 31 octobre.

Employés actifs

Comprend les employés permanents à temps plein et à temps partiel inscrits au registre de la paie comme étant actifs, mais ne comprend pas les employés contractuels.

Employés autochtones

Renvoie au nombre total d'employés qui déclarent faire partie des Premières Nations, des Inuits ou des Métis. Les employés autochtones peuvent vivre ou non sur une réserve et avoir ou non le statut d'Indien en vertu de la législation canadienne. Ce nombre concerne seulement le Canada.

Employés membres des minorités visibles à un poste de cadre supérieur

Renvoie au nombre total d'employés occupant un poste de cadre supérieur qui ne sont pas de race blanche, à l'exception des Autochtones au Canada. L'appartenance à une minorité visible n'est pas liée à la citoyenneté, à un lieu de naissance ou à une religion. Ce nombre concerne seulement le Canada.

Enquêtes relatives aux services bancaires

Examens menés par le Bureau de l'ombudsman de BMO concernant les plaintes de clients liées à des produits bancaires de détail de la Banque de Montréal au Canada (p. ex., comptes, prêts, cartes de crédit). Les enquêtes englobent les cas de règlement rapide (voir la définition de ce terme).

Enquêtes relatives aux services de gestion de patrimoine

Examens menés par le Bureau de l'ombudsman de BMO et concernant les plaintes liées à des placements, lesquelles émanent de clients canadiens de BMO Ligne d'action, de BMO Investissements Inc., de BMO Nesbitt Burns ou de BMO Compagnie d'assurance-vie. Les enquêtes relatives aux services de gestion de patrimoine englobent les cas de règlement rapide.

Femmes à un poste de cadre dirigeant

Désigne le nombre total de leaders de sexe féminin (par exemple, directrices générales ou vice-présidentes). Cette mesure ne tient pas compte des employées de BMO Marchés des capitaux.

Femmes siégeant au Conseil d'administration

Désigne le pourcentage de femmes agissant à titre de membres indépendants du Conseil d'administration de BMO à la fin de la période visée par le rapport.

Formation en éthique (employés ayant terminé la formation, en %)

On calcule le pourcentage d'employés ayant terminé la formation en éthique en divisant le nombre d'employés qui ont suivi la formation sur le code de conduite de BMO au cours de la période du 1^{er} avril au 30 juin par le nombre total d'employés au 30 juin. La formation en éthique vise tous les employés actifs (permanents et temporaires) de BMO et tous les employés occasionnels et contractuels dans le monde.

Indice de mobilisation des employés (IME)

Représente le degré de mobilisation des employés selon le Sondage annuel auprès des employés. On le détermine en faisant la moyenne des résultats des cinq questions du sondage qui mesurent l'opinion générale des employés sur BMO, et leur niveau d'engagement, de satisfaction et de promotion de l'organisation. L'indice de mobilisation des employés prend en compte les résultats du sondage auprès de tous les employés de BMO dans le monde.

Investissements à vocation sociale

Renvoie aux investissements favorisant le développement économique, le logement abordable, la revitalisation ou la stabilisation et les services communautaires, qui cadrent avec la présence de l'organisation aux États-Unis et répondent aux besoins des collectivités ou familles à faible ou à moyen revenu. La valeur monétaire totale des investissements admissibles en vertu de la Loi sur l'accès au crédit des collectivités (Community Reinvestment Act) est établie au 31 octobre, exprimée en dollars américains et indiquée pour les États-Unis seulement.

Personnes de couleur à un poste de cadre supérieur

Renvoie au nombre total d'employés occupant un poste de cadre supérieur qui ne sont pas d'origine hispanique ou « latino » et qui ne sont pas de race blanche. Ce nombre concerne seulement les États-Unis.

Personnes handicapées

Renvoie au nombre total d'employés qui ont un handicap d'ordre physique, mental, sensoriel ou psychiatrique ou lié à l'apprentissage, à long terme ou récurrent et :

- a. pour qui des mesures d'adaptation ont été prises dans le cadre de leur poste actuel ou dans leur milieu de travail en raison de leur handicap; ou
- b. qui se considèrent comme désavantagées sur le plan de l'emploi en raison d'obstacles dans leur milieu de travail, à cause de leur handicap; ou
- c. qui croient qu'un employeur ou un employeur éventuel pourrait considérer qu'elles sont désavantagées dans le cadre de leur emploi en raison de leur handicap.

Les handicaps peuvent être non visibles. Ce nombre concerne seulement le Canada.

Postes de cadre supérieur

Renvoie au nombre total d'employés qui occupent un poste de cadre supérieur (directeur principal et postes supérieurs).

Prêts à vocation sociale

Renvoie aux prêts immobiliers aux entreprises ou à d'autres prêts aux entreprises favorisant le développement économique, le logement abordable, la revitalisation ou la stabilisation et les services communautaires, qui cadrent avec la présence de l'organisation aux États-Unis et répondent aux besoins des collectivités ou familles à faible ou à moyen revenu. La valeur monétaire totale des prêts admissibles en vertu de la Loi sur l'accès au crédit des collectivités (Community Reinvestment Act) est établie au 31 octobre, exprimée en dollars américains et indiquée pour les États-Unis seulement.

Taux de roulement

Désigne le nombre d'employés actifs et en absence rémunérée ayant volontairement démissionné pendant la période visée par le rapport en proportion du nombre d'employés actifs et en absence rémunérée à la fin de cette période. Le taux de roulement ne comprend pas les dirigeants.